

simples travailleurs à faire preuve de retenue, je lui conseille de commencer à manifester lui-même une certaine retenue. Le sous-ministre des Finances est censé avoir déclaré qu'il appuyait les politiques restrictives du gouvernement. Le 1^{er} septembre 1963, le sous-ministre des Finances recevait \$24,000 par année. En septembre 1969, le même sous-ministre recevait de \$37,000 à \$40,000. Ce relèvement, sur une période de sept ans, dépasse de beaucoup ce que le travailleur moyen aurait obtenu.

• (4.20 p.m.)

Le 1^{er} septembre 1967, le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien recevait un traitement de \$26,500. Il reçoit maintenant entre \$35,000 et \$37,000 par année. C'est une forte augmentation en trois ans. Et c'est ainsi sur toute la ligne. Les sous-ministres font de bonnes affaires. Je ne m'en plains pas. La plupart d'entre eux valent probablement ce qu'on leur paie. D'autre part, à mon avis, ceux qui peuvent se le permettre devraient être les premiers à faire preuve de modération. Si nous voulons que les ouvriers en fassent preuve, il nous faut leur donner l'exemple. Et ceux qui formulent la politique ne le font pas.

Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) a dit ne pouvoir comprendre le programme et les politiques du NPD face à l'inflation actuelle. Ce n'est pas difficile à comprendre, mais le ministre ne veut pas écouter. Nous rejetons la politique gouvernementale de restrictions volontaires dans la lutte contre l'inflation au Canada. A notre avis, cette politique est vaine. Et en disant cela, nous nous faisons l'écho des meilleurs conseillers, certains des économistes, enseignants et professionnels, les plus éminents au pays.

J'aimerais citer un extrait du dernier relevé annuel du Conseil économique du Canada. Ce n'est pas le NPD qui a nommé ce conseil. C'est le gouvernement qui l'a créé. Le premier ministre actuel en a nommé certains membres. Je cite:

Il est concevable que de nouvelles restrictions fiscales et monétaires puissent entraîner uniquement un chômage plus élevé et un ralentissement économique, dont les effets sur la hausse actuelle des prix et des coûts ne seraient qu'accessoirs.

Ce rapport a été publié en septembre dernier. Je fais remarquer au ministre que les membres du Conseil économique ont su prévoir diablement mieux les événements que le gouverneur de la Banque du Canada, le président de la Commission des prix et des revenus et le sous-ministre des Finances, dont le gouvernement suit les conseils. Il ne tient pas à suivre ceux du Conseil économique qu'il a créés.

Je tiens à consigner au compte rendu des commentaires des meilleurs économistes du pays. On lisait dans un article paru dans le *Star* de Toronto du 20 avril 1970:

Selon l'économiste de Montréal, M. Jack C. Weldon, ...

professeur à l'Université McGill,

... cette politique a abouti à un taux de chômage de 12 p. 100 pour les francophones de sexe masculin du Québec.

Cela va se traduire, au dire du professeur de l'Université McGill, par des voix pour le parti québécois et les créditistes au cours des élections générales du 29 avril au Québec, et va menacer du même coup la stabilité politique sur le plan national.

Curieuse coïncidence que je prenne la parole justement le 29 avril. Je me demande si le ministre de la Consommation et des Corporations va essayer de deviner, publiquement ou privément, combien de centaines de milliers de votes vont aller au parti québécois aujourd'hui, à cause des stupides politiques de restriction du gouvernement actuel, qui prétend vouloir un Canada uni. Le professeur Weldon ajoute, et je cite:

Le gouvernement a consenti à laisser son prestige dépendre d'un objectif qui n'avait pas sa raison d'être et qu'on ne pouvait atteindre, soit la destruction de l'inflation... et il a renoncé à son pouvoir d'atteindre un objectif très important: un niveau raisonnable d'emploi...

Le sénateur Lamontagne, ancien ministre, qui a fait partie de bien des commissions royales d'enquête, prononçait récemment un discours à Toronto. Le *Star*, de Toronto, publiait à ce sujet ce que voici:

Le sénateur Maurice Lamontagne, économiste et ancien secrétaire d'État libéral, a réaffirmé hier soir ce qu'il disait à Toronto le mois dernier, que les politiques d'Ottawa étaient une preuve, à ses yeux, d'une «inconsciente impudence» puisqu'elles ont surtout pour effet «de diminuer l'emploi et de ralentir le développement des secteurs les plus faibles de notre économie».

Et plus loin:

M^{me} Rosalind Blauer, professeur adjoint d'économie à l'Université Brock, de St. Catharines, n'est pas d'accord non plus avec l'analyse du chômage de M. Trudeau.

Selon elle, le Canada obtient très peu d'avantages au point de vue de la stabilité des prix pour les sacrifices importants de production et les lourdes pertes sur le plan social qu'il s'impose.

Elle soutient que les pensionnés et les bénéficiaires des services sociaux sont les seules victimes réelles de l'inflation et que le gouvernement pourrait indemniser ces groupes à relativement peu de frais pour le reste des contribuables.

C'est une proposition concrète. Naturellement, le gouvernement n'en tiendra pas compte parce qu'elle ne s'intègre pas à sa doctrine économique genre Hoover. A nos yeux, la Commission des prix et des revenus n'est que le paravent du gouvernement. Nous croyons que le président a renoncé au droit d'être considéré comme une personne objec-